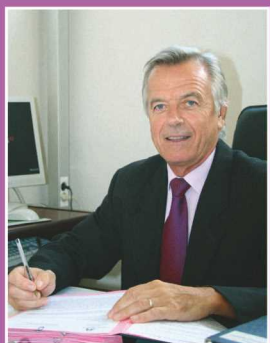


# La Lettre du Maire

## Edito



Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Cette Lettre du Maire est entièrement consacrée à la démocratie locale et au renouvellement des Conseils de quartier.

Il y a neuf ans, rien n'existait réellement pour que les Plessis-Buccardésiens participent, échangent, fassent remonter leurs idées, leurs préoccupations à la Municipalité.

Aujourd'hui, ces instances fonctionnent bien et sont force de propositions. Les conseils de quartier ont notamment débattu en réunion plénière de la propreté en ville, des travaux, des problèmes de stationnement, de la sécurité... bref, les préoccupations de chacun au quotidien !

Les idées émanant des membres ont été prises en compte, étudiées et à chaque fois que possible, mises en application.

Aujourd'hui, l'heure est venue d'apporter un nouveau souffle aux Conseils de quartier et d'être acteur de votre ville. Participez !

**Gérard LAMBERT - MOTTE**

Maire du Plessis-Bouchard

Conseiller général du canton de Beauchamp

Mentions légales (arrêté du 12 janvier 1995) :  
Publication de la ville du Plessis-Bouchard  
3 bis rue Pierre Brossolette 95130 Le Plessis-Bouchard.  
Directeur de la publication et de la rédaction : G. Lambert-Motte  
Conception graphique et rédaction : Isabelle Hervé  
Photos : ville du Plessis-Bouchard  
Impression : Imprimerie Desbouis Grésil - Montgeron  
Tél. : 01 69 83 44 66 imprimé sur papier PEFC recyclé  
Lettre diffusée gratuitement dans tous les foyers.  
Reproduction et vente interdite. Dépôt légal : Novembre 2011

## SOMMAIRE

■ **Le renouvellement des Conseils de quartier**

■ **Agenda**

## Agenda

Manifestation à la salle J.Vilar du Centre culturel J.Templier, sauf si précisé ailleurs

### NOVEMBRE

**Du mercredi 9 au dimanche 13**

Exposition sur la guerre d'Algérie organisée par la FNACA

Mezzanine du Centre Culturel

**Samedi 19 à 17h**

Festival théâtral du Val d'Oise "Deux pas vers les étoiles" par la Cie des Lucioles.

Entrée gratuite. Spectacle pour les enfants à partir de 6 ans.



**Samedi 26 et Dimanche 27 :**

Marché de l'Avent par le Comité de jumelage

**Mercredi 30 :** Spectacle de l'heure du conte

(marionnettes) organisé par Bibliothèque pour Tous

### DECEMBRE

**Samedi 3 :** Soirée du Téléthon

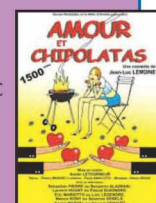
Lotos après-midi et soir

**Mardi 6 à 17h :** Spectacle de Noël de la Maison de l'Enfance

**Samedi 10 :**

Noël de l'Amicale du personnel

**Dimanche 11 à 15h :** Pièce de boulevard "Amour et chipolatas" de Jean-Luc Lemoine - Tarifs : 16€ - tarif réduit : 12€- gratuit pour les moins de 12 ans.



**Mardi 13 à 14h30 :** séance de cinéma avec Cap Monde "Chamane d'Himalaya"

**Vendredi 16 à 19h30 :**

Concert de Noël de l'EMAM

**Samedi 17 à 17h :** animation des Conseils de quartier "Esprit de Noël"- venue du Père Noël, vin chaud et friandises - Parvis de la Mairie et de l'église Saint -Nicolas.

### JANVIER 2012

**Mercredi 18 à 14h:**

Galette des rois des seniors

**Samedi 21 à 19h30:**

Loto de la caisse des écoles

**RENSEIGNEMENTS CENTRE CULTUREL :  
01 34 13 35 44**



## Spécial





## Un nouveau souffle pour les conseils de quartier

**Après trois ans de mandat, voici venu le temps du renouvellement des conseils de quartier et de leurs membres. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre commune, suivez le guide...**

**C**réés en 2002 suite à la promulgation de la Loi Vaillant, les conseils de quartier représentent une instance consultative ayant pour vocation de favoriser la participation des citoyens à la vie de leur quartier, de leur ville et de leur territoire.

Les conseils de quartier sont donc des **lieux d'échanges, de concertation et de propositions**.

Cette instance est la clef de voûte du dispositif de démocratie locale et de consultation des habitants. Ses membres contribuent à faire remonter les attentes des habitants auprès de l'administration municipale et du conseil municipal.

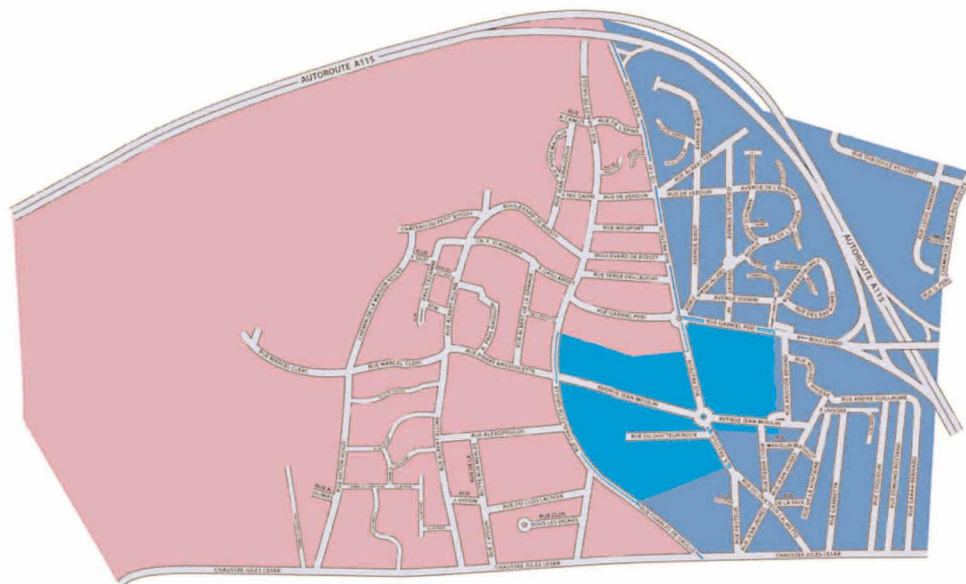
Ils sont partie prenante en ce qui concerne l'organisation des animations des quartiers et de la ville. Ils participent activement aux choix de la commune, notamment au sein de commissions.

Le Plessis-Bouchard compte 3 conseils de quartier : Le quartier des Résidences, le quartier du Maresc et le quartier Ouest dont le découpage correspond à des bassins de vie démographique, urbanistique et sociologique.

### Une composition équilibrée

Chaque conseil de quartier est composé de 3 collèges :  
**1<sup>er</sup> collège** : un collège de 4 membres, composé de 3 élus de la majorité et un élu de la liste minoritaire.

**2<sup>ème</sup> collège** : un collège habitants, composé de membres volontaires ayant répondu par coupon d'inscription et désignés par tirage au sort, soit de 5 à 10 personnes. Le vice-président de ce collège sera donc un habitant,



assisté de l' élu référent du 1<sup>er</sup> collège. Il est élu parmi les habitants, membres volontaires.

**3<sup>ème</sup> collège** : un collège "membres de droit" composé de personnes ayant une implication dans la vie locale comme des artisans, commerçants, présidents d'ASL et de syndicats de copropriété...

### Comment faire partie d'un conseil de quartier ?

Les conseils de quartier sont régis par **un règlement intérieur** :

- les membres doivent obligatoirement avoir plus de 16 ans,
- être domiciliés ou travailler dans le quartier où ils postulent,
- n'adhérer qu'à un seul conseil de quartier.

**La durée du mandat** des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collèges est de 3 ans renouvelables.

### Comment se passe une réunion ?

Les conseils de quartier doivent **se réunir en réunion plénière au moins deux fois par an**. Une réunion commune aux 3 quartiers pourra être organisée une fois par an. Ces réunions sont publiques, donc ouvertes à tous les habitants. Chacun peut y prendre la parole.

L'ordre du jour des séances est défini par le Président et l'adjoint à la citoyenneté, les membres des conseils de quartier y sont force de propositions.

Des questions diverses peuvent être traitées en fin de séance, à l'exclusion des questions politiques et d'ordre personnel.





## Une candidature, des idées, une voix...

**Faire partie des conseils de quartier, c'est aussi avoir la possibilité de participer au choix et à l'organisation de manifestations dans la ville.**

En 2010, l'animation "Esprit de Noël", a été très appréciée des familles. Cette animation est reconduite cette année, avec la venue du Père Noël, le partage de vin et chocolat chauds et autres gourmandises de Noël.

La seconde édition du Rallye pédestre, autour du thème des cow boys et du far west, qui a eu lieu le 25 septembre dernier, a également été un véritable succès. Pas moins de 20 équipes étaient en course et sont parties à la conquête de la pépite d'or du Plessis-Bouchard. Le barbecue qui suivait, a permis à tous, équipes, élus, habitants, de se rencontrer dans la bonne humeur et sous le soleil.

Mais les conseils de quartier s'occupent aussi de **questions de fond comme la circulation**. Suite à leur étude, la commune a créé du stationnement alterné rue Victor Hugo et apposé une signalisation adaptée. Rue Marcel Clerc, un stationnement a été créé dans la courbe du cimetière ; une piste cyclable a été réalisée allée du Paradis, tandis que l'allée Mozart a été mise en double sens et le stationnement matérialisé au sol par un marquage. Deux coussins berlinois en PVC ont été mis en place rue Aristide Briand pour limiter la vitesse. D'autres points ont été réalisés dans les rues du Docteur Roux, Gabriel Péri, Albert 1<sup>er</sup> et Viviani. **L'implication des membres dans toutes les manifestations est très importante et permet de créer une cohésion qui fait avancer la ville et les quartiers.**

## CALENDRIER DES ELECTIONS

**du 7 au 30 novembre :**  
dépôt des candidatures  
**Mardi 6 décembre à 21h**  
réunion plénière et de constitution  
**15 décembre :**  
validation des compositions par le conseil municipal



Esprit de Noël



Western Rallye



Marquage au sol rue Viviani

### Coupon d'inscription



MR.       MME

NOM.....

PRÉNOM.....

ANNÉE DE NAISSANCE .....

ADRESSE.....

.....

MAIL.....

TÉLÉPHONE.....



Les coordonnées mail et téléphone sont obligatoires pour pouvoir vous contacter. Merci



## La parole aux trois vice-présidents des quartiers

"Comment avez-vous vécu votre mandat de vice-président des Conseils de Quartier ?"



**Laura Duval, vice-présidente du quartier des Résidences :**

Cela fait trois ans que j'ai été élue vice-présidente du conseil de quartier des Résidences. Cette expérience était nouvelle pour moi.

Travailler en collaboration avec les habitants et la Mairie peut paraître intimidant, mais une fois la première réunion passée, l'objectif principal des conseils de quartier qui est de favoriser le lien social, notamment par le biais d'animations de quartier, devient une véritable mission.

Bien sûr, on peut s'inquiéter du temps que cela peut nous prendre... mais il n'y a que dix réunions par an, ce qui est tout à fait gérable pour notre organisation familiale.

Ces trois dernières années, plusieurs animations on vu le jour (Déjeuner champêtre, Concours de décoration et illuminations de Noël, Western Rallye) avec un franc succès pour notre animation "Esprit de Noël" que nous renouvelons avec grand plaisir cette année !



**Patrice Mérien, vice-président du quartier du Maresc:**

Plessis-Buccardésien depuis 20 ans, je voulais m'investir dans la vie de la commune. J'ai donc intégré les conseils de quartier dès la 1<sup>ère</sup> année de leur création en 2002. En 2008, lors du renouvellement des conseils, j'ai été élu Vice-Président. Mon rôle est de faire le lien entre les membres du conseil, l' élu référent et la Mairie.

Lors de nos réunions, nous avons notamment fait des propositions sur un plan de circulation. La commission circulation a étudié nos documents et a retenu certaines idées, mises en application depuis. D'autres sont à l'étude. Dernièrement, nous avons organisé le Western Rallye, suivi d'un barbecue inter-quartiers où l'ambiance était très conviviale. L'engouement de ces différentes animations et la forte participation des habitants, n'ont fait que conforter mon impression : les Plessis Buccardésiens aiment leur ville

et sont demandeurs d'animations diverses ; ils se sentent concernés par la vie communale.

Je ne peux qu'inciter chacun à venir participer à ces réunions et aux animations, pour faire entendre sa voix.

Faisons vivre Le Plessis-Bouchard !



**Robert Rudloff, vice président du quartier ouest :**

Bien que suggéré par la loi du 27 Février 2002 , relative à la démocratie de proximité, le fonctionnement des conseils de quartier n'est régi par aucune règle stricte, mais s'inscrit au contraire, dans un principe d'actions locales ciblées, de participations, voire d'organisation de certaines activités.

Interface entre la Mairie et les habitants, le conseil de quartier a pour vocation, et ce avec beaucoup d'humilité, d'apporter ses propositions et suggestions aux différentes questions qui lui sont posées. Le conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision mais doit être une force de proposition constructive.

Le conseil de quartier est pour moi un espace de convivialité, d'échanges, de débats et d'information, voire d'apprentissage du fonctionnement de notre commune.

Mon engagement au sein des conseils de quartier, s'il est totalement bénévole, n'en est pas moins un investissement très enrichissant, motivant et complémentaire à ma vie professionnelle .

C'est une expérience que chaque habitant du Plessis-Bouchard peut connaître, il suffit de nous rejoindre ...



rue Aristide Briand - pose de ralentisseurs